

# Un 7 janvier qui fera date dans l'entreprise !



*Réalisé grâce aux cotisations des syndiqués Cgt*

**Comme cadeau d'anniversaire, notre collègue Franck pouvait rêver mieux. En ce 7 janvier compte tenu des circonstances, son cadeau aura été : un témoignage de soutien et une forte mobilisation.**

**Les Traminots ont donné une belle image de solidarité en se rassemblant en grand nombre pour soutenir leur collègue.**

**Plus de 350 traminots devant le Tribunal au plus fort de la mobilisation !!! Oui la famille traminote est une belle famille avec de vraies valeurs !**

La Cgt vous remercie pour votre mobilisation, tous services confondus (Conducteur bus/tram, technique bus et métro, agent de maîtrise, service billettique, PC sûreté, Service à l'entreprise, service commercial, point de vente, , etc...mais aussi les retraités et les organisations syndicale...)

En se rassemblant massivement devant le Tribunal, l'expression de la solidarité traminote a interpellé le tribunal, jusqu'au juge, qui au cours de l'audience aura un petit mot pour souligner, malgré le nombre important de Traminots dans la salle et à l'extérieur du tribunal, le sérieux du personnel de Tisséo et de la CGT pour gérer l'événement...Cela ne s'invente pas !

L'excellente plaidoirie de notre avocat, les témoignages de nos collègues, sans oublier l'attitude digne et les réponses claires de Franck, ont pesé fort durant l'audience car le procureur général ne requiert qu'une simple amende contre notre collègue.

Notre avocat, ne pouvant exiger la relaxe, demandera au tribunal l'ajournement, pas de condamnation ni d'inscription sur le casier ju-

diciaire, mais une amende à fixer par la cours pour rappeler le respect des règles en la matière.

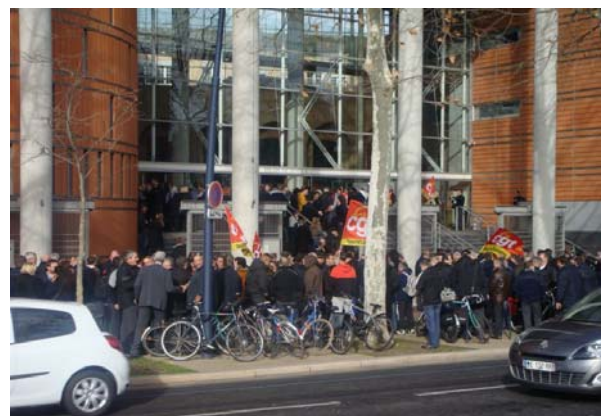
Le délibéré est fixé au 11 février 2016 mais pour les traminots et surtout pour la direction de TISSEO, rien ne sera plus pareil demain.

Le niveau de la mobilisation n'aura pas échappé à la direction de Tisséo, laquelle a dû dépêcher quelques « collaborateurs » pour avoir les infos !

Depuis des années mais surtout depuis le début de cette affaire, la Cgt interpelle la Direction pour modifier le contenu de PGE, notamment en ce qui concerne le positionnement du conducteur receveur sur les questions des rappels à la fraude et à la règle.

Une première « véritable » réunion s'est tenue en novembre 2015 et la Cgt travaille pour que la direction prenne en compte la réalité du métier de conducteur receveur et son exposition permanente aux incivilités.

Il est certain que ce 7 janvier 2016 pèsera fort dans les futurs débats, la forte mobilisation des Traminots oblige la direction à entendre les demandes des conducteurs.



## Extrait d'article de presse...

...Les chauffeurs de bus ont manifesté, hier au palais de justice, leur soutien à l'un d'entre eux, jugé suite à des incivilités de la part de deux adolescentes et à l'altercation qui a suivi dans son bus.

« Rappeler la règle de validation du ticket et se retrouver menacé de mort, c'est fort, non ? », interroge un chauffeur à la barre du tribunal correctionnel. Simple témoin, Louis est conducteur receveur chez Tisséo. Il parle de son quotidien « où le vivre ensemble se traduit par des insultes, des crachats, des menaces ». Une de ses collègues raconte : « quand je suis au volant de mon bus, je ne suis plus Aurélia mais Fils de pute ou Nique ta mère ! Notre difficulté ? Nous ne savons jamais comment cela va se passer. »

Dans la salle d'audience, soixante-dix collègues approuvent en silence. Dans la salle des pas perdus ou sur les marches du palais de justice, faute de place, plus d'une centaine d'agents Tisséo patientent. Ils sont venus soutenir Franck, poursuivi pour des violences après une altercation qui a éclaté avec deux adolescentes au terminus de la ligne 1, le 19 octobre dernier au Grand Rond à Toulouse (lire page suivante).

Un rassemblement à l'appel de la CGT Tisséo, mais auquel s'étaient joints les autres syndicats de la régie, Sud, FO et FNCR notamment. Mais sans banderole, à titre individuel. La CGT avait déposé un préavis de grève afin de permettre aux chauffeurs en service hier après-midi de se mettre en grève pour soutenir leur collègue au tribunal. Une quarantaine de chauffeurs avaient usé de cette possibilité.

« C'est un rassemblement de soutien de l'ensemble des chauffeurs qui sont victimes chaque jour d'incivilités, déclare Stéphane Chapuis, de la CGT Tisséo. 15 à 20 incivilités sont enregistrées par jour sur les mains courantes remontant aux élus du CHSCT. La plupart proviennent de rappels à la règle comme pour les voyageurs sans ticket. Un agent de prévention Tisséo a été bousculé par un usager refusant de se soumettre au contrôle et est tombé sur la tête, lundi de la semaine dernière. Devant ces faits parfois graves, les chauffeurs ont dû exercer plusieurs fois leur droit de retrait, pour leur sécurité, en 2015 ».

La direction de Tisséo « ne nie pas les incivilités et est bien sûr préoccupée par ce phénomène mais ne souhaite pas s'exprimer sur le sujet en marge de l'audience de ce conducteur ».

Des personnels pour la sécurité : Les syndicats de Tisséo sont mobilisés sur les questions de sécurité dans les transports urbains. La CGT en a fait notamment son cheval de bataille. « Le réseau Tisséo est le plus vaste de France mais ne compte que 43 agents vérificateurs et 47 agents de prévention, c'est notoirement insuffisant face à la hausse réelle et concrète des faits d'incivilités constatés. Ce n'est pas au conducteur à faire la police dans son bus.

Or, on constate que la plupart des incivilités ont pour cause un rappel au règlement », témoigne Stéphane Chapuis, de la CGT Tisséo. Le syndicaliste CGT réclame plus de personnels affectés aux contrôles et à la prévention. Il déplore aussi que l'État se désengage de la sécurité dans les transports urbains toulousains et rejette le problème sur l'exploitant. « Nous avons demandé de longue date au Préfet, bien avant les incidents graves constatés sur la ligne 14, une table ronde sur la sécurité mais sans succès », poursuit-il...

### Je souhaite :

me syndiquer

### Bulletin de contact et de syndicalisation

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....



Date  
d'en-

Bulletin à transmettre à un militant ou à Cgt-TU 9, rue Michel Labrousse 31081 Toulouse Cedex  
E-mail [cgt.tisseo@laposte.net](mailto:cgt.tisseo@laposte.net) - tel 05 62 11 29 78 - fax 05 62 11 29 96

Pour mes revendications, pour mes droits,  
je me syndique

avec

la  
cgt

Gagner  
c'est possible

Le site Internet : [www.cgt-tu-toulouse.fr](http://www.cgt-tu-toulouse.fr)